



Zerogen® 100 SP

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006
Règlement de la Commission (UE) n° 2020/878

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 1 de 11

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Zerogen® 100 SP
Nom chimique Hydroxide de Magnésium

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: ignifugeant
Smoke Suppressant

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant J.M. Huber Corporation
3100 Cumberland Boulevard, Suite 600
Atlanta, GA 30339 USA
Tel: +1 678 247-7300

Internet www.huberadvancedmaterials.com

Courriel de contact www.huberadvancedmaterials.com/contact

1.4. Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 1 +800-424-9300 ou 1 +703-527-3887 International

Numéro de téléphone du centre antipoison Centre anti-poison national FR: +33.(0)1.45.42.59.59 (Centre anti-poison français: ORFILA)
CH: +41 44 251.51.51 (Centre suisse d'information toxicologique)
Anti-Poison belge)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement CLP (CE 1272/2008) Non classé

Identification des dangers
Danger physique Non classé

Dangers pour la santé Non classé

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 2 de 11

Danger pour l'environnement Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles/pictogrammes Aucun(e)
Mention d'avertissement Aucun(e)
Mentions de danger Aucun(e)

Conseils de prudence

Prévention Respecter les règles de bonnes pratiques d'hygiène industrielle
Se laver les mains soigneusement après manipulation

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

Stockage Conserver dans un endroit sec
Conserver à l'écart des matières incompatibles

Élimination L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

2.3. Autres dangers Aucune information disponible

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Nom chimique	No. CAS	N° CE	Règlement CLP (CE 1272/2008)	% massique
Hydroxyde de magnésium	1309-42-8	215-170-3	Non classé	>98

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux En cas de doute ou de symptômes, consulter un médecin. Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 3 de 11

Contact cutané	Laver abondamment à l'eau et au savon.
Inhalation	Ne pas respirer les poussières. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Ingestion	Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Notes au médecin	Traiter les symptômes.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique. Le contact avec les poussières peut provoquer une irritation mécanique ou un dessèchement de la peau.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter les symptômes. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser l'agent d'extinction adapté au type d'incendie adjacent. Jet d'eau (brouillard). Agent chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction déconseillés

Aucun(e) connu(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les sapeurs-pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.

Mesures de lutte contre l'incendie

Un brouillard d'eau peut être utilisé pour refroidir les récipients fermés.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 4 de 11

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Pour les non-secouristes

Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Pour les secouristes

Maintenir à distance le personnel non autorisé. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversement important : Ne pas balayer les poussières à sec. Humidifier les poussières avant de les balayer ou récupérer les poussières avec un aspirateur
Petit déversement: Aspirer ou balayer la matière et la placer dans un récipient pour élimination

6.4. Référence à d'autres sections

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Minimiser la génération et l'accumulation de poussières
Mettre en place une ventilation adaptée
Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuel requis

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité
Conserver à l'écart des matières incompatibles

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle**Valeurs limites d'exposition professionnelle****Hydroxyde de magnésium**

ACGIH

TLV-TWA: 8-hr : 10 mg/m³ (total dust)
3 mg/m³ (respirable fraction)

OSHA

TWA: 15 mg/m³ total dust
5 mg/m³ respirable

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

TWA: 15 mg/m³ (total dust)

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 5 de 11

Procédures de surveillance recommandées Consulter également les documents de lignes directrices nationales pour plus d'informations sur les procédures de surveillance recommandées

Valeurs limites biologiques : Aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées
Appliquer une norme satisfaisante de ventilation contrôlée (10 à 15 renouvellements d'air par heure)
Maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition avec une ventilation par aspiration
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Dangers thermiques Aucun(e) connu(e).

Mesures d'hygiène Aucune information disponible

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Éliminer conformément aux réglementations locales

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État physique	Solide Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
pH :	8.4-10.2 (5% water suspension)
Point de fusion/point de congélation	Sans objet
Point de congélation	Sans objet
Point d'éclair :	Non combustible

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 6 de 11

Inflammabilité	Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité:	--
Limite inférieure d'inflammabilité	--
Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur relative	Sans objet
Densité de vapeur relative	Sans objet
Densité	Aucune donnée disponible
Densité relative	
Hydrosolubilité	11.7 mg/l , 25° C
Coefficient de partage	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité	Sans objet
Température de décomposition	626 °F (330° C)
Viscosité	Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet
Caractéristiques des particules	Aucune information disponible
Densité	2.4 g/cm3, 20° C
Teneur en COV (%)	Sans objet

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Sans objet

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Stable dans les conditions normales
10.2. Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger spécifique connu
10.4. Conditions à éviter	Matières incompatibles Formation de poussières
10.5. Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e)
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e)

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 7 de 11

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations générales

Il est conseillé aux utilisateurs de se référer aux Limites d'exposition professionnelle nationales ou à toute autre grandeur équivalente.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hydroxyde de magnésium

LD50s and LC50s	2.1 mg/L Inhalation LC50 Rat 4 h
DL50 par voie orale	8500 mg/kg Rat

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Éviter toute inhalation du produit
Ingestion	L'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable
Peau	En cas de contact prolongé ou répété, peut dessécher la peau et entraîner une irritation
Yeux	En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique
Danger par aspiration	Voie d'exposition peu probable.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé
---	--

11.2.2. Autres informations	Sans objet
------------------------------------	------------

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 8 de 11

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques

Hydroxyde de magnésium

**Classification allemande
WGK (AwSV)** 5209 WGK: nwg

12.2. Persistance et dégradabilité Aucune donnée disponible.

**12.3. Potentiel de
bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Sans objet

**Facteur de bioconcentration
(BCF)** Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations
PBT et vPvB** Aucune donnée disponible.

**12.6. Propriétés perturbatrices
endocriniennes** Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7 Autres effets indésirables Aucun(e) connu(e)

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

**13.1. Méthodes de traitement des
déchets**

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Codes de déchet Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé

Hydroxyde de magnésium

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 9 de 11

Catalogue européen des déchets 060299.
Classification allemande WGK (AwSV) 5209 WGK: nwg

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Mode de transport (routier, maritime, aérien, ferroviaire)

TDG -Canada	Non réglementé
DOT, États-Unis	Non réglementé
ADR	Non réglementé
RID	Non réglementé
ADN	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG/IMO	Non réglementé
OACI	Non réglementé

14.1. Numéro de l'ONU ou numéro d'identification

Aucun(e)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Aucun(e)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun(e)

14.4. Groupe d'emballage

Aucun(e)

14.5. Dangers pour l'environnement

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet

14.7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaires mondiaux

HUBER

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 10 de 11

Nom chimique	No. CAS	N° CE	Australie (AIC)	Canada (DSL)	Chine (IECSC)	Japon	Corée du Sud (KECL)	Mexique	Thailand (TECI)	Nouvelle-Zélande	Philippines (PICCS)	Taiwan	TSCA : États-Unis
Hydroxyde de magnésium	1309-42-8	215-170-3	Y	Y	Y	(1)-386 (ENCS) (ISHL)	KE-22716	Y	55-1-01344	Y	Y	Y	A

Légende X / Y: Est conforme ; A: Actif ; - / N: Exempté(e)s / Non répertorié

Hydroxyde de magnésium

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119488756-18-0040
Pré-enregistrement KKDIK turc 05-0000192735-90-0000

Hydroxyde de magnésium

Classification allemande WGK 5209 WGK: nwg (AwSV)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16 : Autres informations

Motif de la révision La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 & Règlement de la Commission (UE) n° 2020/878

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025
Numéro de révision: 1.3.2

Préparée par Huber Engineered Materials Global Regulatory Affairs
(Email – HEM.HAMRegulatory@huber.com).

Règlement CLP (CE 1272/2008) Non classé

Étiquetage

Symboles/pictogrammes Aucun(e)
Mention d'avertissement Aucun(e)
Mentions de danger Aucun(e)

Conseil en matière de formation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Abréviations et acronymes

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC)
International Uniform Chemical Information Database (IUCID)
Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), statut et classification
OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)

Fiche de données de sécurité

Zerogen® 100 SP

Date d'émission : 04/09/2025
Date d'impression : 04/09/2025

Numéro de révision: 1.3.2
Page 11 de 11

TWA - Time-Weighted Average (Moyenne pondérée en temps)
Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) (CE 1272/2008)
EPI - Équipement de protection individuelle
NIOSH - Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis
CERCLA (Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis)
Quantité à déclarer (RQ), (RQ/% dans le mélange)
STEL - Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
TLV® - Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition, États-Unis)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :
Demande biochimique en oxygène (DBO)
Demande chimique en oxygène (DCO)
OACI (aérien)
(IMDG) Code maritime international de transport des matières dangereuses
ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route)
RID (Accord relatif au transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)
Association internationale du transport aérien (IATA)
Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)
DOT (Department of Transportation, États-Unis)
TMD (Transport des marchandises dangereuses), Canada
Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Appareil respiratoire autonome en pression positive
Système général harmonisé (SGH)
TSCA (Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité